

**Décision N°DEC25-03 portant nomination de la direction
d'une unité de recherche**

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-2 ;

Vu le code de la recherche et notamment l'article L.313-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux en vigueur ;

Vu la décision DEC22-04 du 6 décembre 2021 portant nomination de la direction de l'U1212 / UMR 5320 ARNA ;

Considérant le contrat quinquennal de la vague B du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027 ;

Considérant la démission de M. Philippe Barthélémy et M. Fabien Darfeuille de leurs fonctions respectives de directeur et directeur adjoint de l'U1212 / UMR5320 ARNA au 31 août 2025.

Considérant la candidature de M. Fabien Darfeuille à la fonction de directeur et de M. Axel Innis à la fonction de directeur adjoint.

Vu l'avis du conseil de l'U1212 / UMR5320 Acides nucléiques : Régulations Naturelles et Artificielles (ARNA) du 23 mai 2025 ;

DECIDE

Article 1 :

Monsieur Fabien Darfeuille est nommé directeur de l'unité de U1212 / UMR5320 Acides nucléiques : Régulations Naturelles et Artificielles (ARNA) à compter du 1^{er} septembre 2025 et jusqu'à la fin du mandat restant à courir soit le 31 décembre 2027.

Article 2 :

Monsieur Axel Innis est nommé directeur adjoint de l'unité de recherche U1212 / UMR5320 Acides nucléiques : Régulations Naturelles et Artificielles (ARNA) à compter du 1^{er} septembre 2025 et jusqu'à la fin du mandat restant à courir soit le 31 décembre 2027.

Article 3 :

La présente décision sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Article 4 :

Le directeur général des services de l'Université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication de la présente décision.

Fait à Bordeaux, le 17 septembre 2025
en deux exemplaires originaux,
Dean LEWIS

